

Culture

Freysinger hante les écrivains

Débat A Genève, l'Association des autrices et auteurs de Suisse devra revenir sur la non-admission du tribun UDC.

Faute d'avoir été admis en son sein, Oskar Freysinger ne participera pas aux débats de l'Association des autrices et auteurs de Suisse (AdS) qui se réunira en assemblée générale le vendredi 29 avril, à Genève. Mais son spectre ne manquera pas de venir toquer à la porte. Plusieurs motions qui le concernent sont en effet à l'ordre du jour. L'une, de Claude Darbellay, voudrait que l'assemblée de l'AdS n'entre pas en matière sur l'affaire Freysinger. Une autre, de l'écrivain alémanique Claude Cueni, propose que les statuts de l'association soient purgés des passages ayant justifié la non-admission du barde de Savièse. L'AdS cesserait ainsi de poursuivre des objectifs «syndicaux et politiques». Serait également gommée la phrase par laquelle elle «s'engage à contribuer à l'établissement d'une société solidaire».

En janvier dernier, au plus fort de la polémique, Oskar Freysinger avait envoyé l'AdS au diable en dénonçant une association des «auteurs gauchistes et musulmans de Suisse»... Aujourd'hui, il semble n'avoir pas perdu tout espoir d'appartenir au club des «profiteurs subventionnés» qu'il dénonçait il y a peu: «Je serais d'accord d'en être membre à partir du moment où la liberté d'expression y serait garantie. Pour cela, il faut un changement des statuts. J'attends donc de voir ce qui va se passer à Genève.»

Au sein de l'AdS, le «cas Freysinger» excite surtout l'écrivain tessinois Arnaldo Alberti qui a déposé un recours contre la décision prise par le Comité de l'association. Dans son plaidoyer pour la liberté d'expression, il convoque les horreurs de l'Inquisition, des purges staliniennes, de la Gestapo, et ne recule pas devant les comparaisons les plus audacieuses: «Même Jésus Christ, bien qu'il eût un besoin pressant de mourir, a été entendu personnellement par Ponce Pilate avant d'être jugé...» Mais les autres membres de l'AdS sont loin de vibrer à l'unisson.

Réformer les statuts Françoise Buffat se range parmi les réformateurs: «La proposition de changer l'article 2 des statuts me convient. Dans sa forme actuelle, il est tissé de bonnes intentions mais cet engagement en faveur d'une "société solidaire" ne veut absolument rien dire.» Tel n'est cependant pas l'avis de François Debluë: «Je trouve ces statuts très modérés. Pas besoin d'être gauchiste pour y adhérer. Si Oskar Freysinger ne veut pas y souscrire, rien ne l'oblige à devenir membre de l'AdS.» Même irritation du côté de Pascal Rebetez: «S'il n'est pas

d'accord avec les statuts, qu'il fasse une autre société d'écrivains!» L'intéressé prétend d'ailleurs y songer, mais la menace n'effraie pas grand monde: qui voudrait vraiment s'acoquiner avec l'homme qui met en vers et en prose le programme de l'UDC?

C'est cependant la lassitude qui domine. «Je trouve cette affaire dégradante à tous égards, soupire Yves Laplace. Je n'ai pas envie d'y mêler ma voix.» Etienne Barilier lui fait écho: «Toute cette histoire m'agace prodigieusement.» Quant à Daniel de Roulet, il s'attend à ce que l'AdS ne s'attarde pas plus de cinq minutes sur le sujet: «Il y a d'autres débats plus importants. Par exemple sur le prix du livre. Ou sur la mort des petites librairies...» |

Michel Audétat